

**LICENCE 1 PARL - Inscription du 07 juillet, 14 heures au 17 septembre 2021, 12 heures**

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* L1-1 PARL</b></p>	<p>➔ A partir du 7 juillet (14h00), après les résultats du Baccalauréat, je me connecte sur ParcoursSup pour prendre connaissance des modalités de mon inscription administrative.</p>	<p>➔ Je suis les étapes d'inscription communiquées dans le message de ParcoursSup. <a href="https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentication">https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentication</a></p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Les modalités de retrait de ma carte étudiante me seront communiquées par ma scolarité à la rentrée universitaire.</p>
<p><b>* J'ai réussi ma L1-1 PARL et souhaite m'inscrire en L1-2 PARL.</b></p>	<p>➔ Après mes résultats de la session de rattrapages, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://meservices.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>

LICENCE 2 et 3 PARL - Inscription du 01 juillet, 14 heures au 17 septembre 2021, 12 heures

*interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)*

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* J'ai réussi ma L1 PARL et souhaite m'inscrire en L2 PARL.</b></p>	<p>➔ Après mes résultats de la session de rattrapages, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>
<p><b>* J'ai réussi ma L2 PARL et souhaite m'inscrire en L3 PARL.</b></p>	<p>➔ Après mes résultats de la session de rattrapages, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>